



Communiqué de presse

Jeudi 28 septembre 2023,

Prévoyance Pro + : l'offre d'Alptis est désormais accessible aux artisans, aux commerçants et aux chefs d'entreprise

En juin 2022, Alptis lançait sa nouvelle offre Prévoyance Pro +, modulaire, destinée aux professions libérales. Aujourd'hui, Alptis rend cette offre accessible beaucoup plus largement, aux artisans, aux commerçants et aux chefs d'entreprise. Avec toujours le même objectif pour celles et ceux qui en bénéficieront : leur permettre de protéger leur activité et leur famille en cas de coup dur et de contribuer au maintien de leur niveau de vie et de celui de leurs proches.

Prévoyance Pro + offre une protection optimale, à un tarif juste et avantageux, dans le cadre d'une souscription simple et rapide.



Alptis propose une gamme complète et complémentaire en prévoyance professionnelle

Avec le lancement de cette version élargie de Prévoyance Pro +, Alptis dispose désormais d'une **gamme complète et complémentaire** en prévoyance professionnelle pour répondre à l'ensemble des besoins des courtiers et de leurs clients :

- **Solution Professions Indépendantes** : cette garantie est destinée à tous les indépendants qui sont rassurés par une offre de qualité déjà packagée avec un tarif en âge à l'adhésion, et des prestations versées sous déduction des prestations du régime obligatoire reconstitué.
- **Prévoyance Pro +** : cette garantie s'adresse aux indépendants qui recherchent une offre modulaire, afin de choisir plus finement leur niveau de couverture, avec un tarif en âge atteint et des prestations versées selon le principe du montant d'indemnité souscrit égal au montant d'indemnité versé.

Autre nouveauté proposée en exclusivité par Alptis à ses adhérents TNS : l'**accès au programme "Santé Durable en Entreprise"** qui leur propose une offre complète d'ateliers de prévention santé en visio, accessibles gratuitement.

Trois formules au choix et des garanties optionnelles

Avec Prévoyance Pro +, Alptis souhaite permettre à chacun, en fonction de ses enjeux professionnels, de sa situation familiale, de ses besoins et de ceux de ses proches, d'optimiser sa protection sociale en sélectionnant la formule de prévoyance et les options qui lui correspondent le mieux.

- **Formule 1 – Précaution : Décès**
Cette formule assure la protection des proches en cas de disparition.
- **Formule 2 – Sécurité : Décès / Invalidité**
Formule 1 + invalidité : cette formule permet de s'assurer de la continuité de l'activité et du maintien des revenus au cas où il devient impossible de travailler.
- **Formule 3 – Sérénité : Décès / Invalidité / Incapacité permanente**
Formule 2 + incapacité : cette formule permet de compenser les effets d'une baisse temporaire ou permanente du temps de travail ou d'un arrêt maladie.

Prévoyance Pro + offre par ailleurs la possibilité de compléter la couverture avec une garantie Frais Généraux. Enfin, une série d'options sont proposées, afin de renforcer la couverture de l'assuré :

- Confort Psy
- Rente éducation
- Doublement en cas d'accident
- Invalidité PRO à 16 % (disponible pour les professions libérales uniquement)
- Capital premiers frais / maladies redoutées

Les points forts de Prévoyance Pro +

L'offre Prévoyance Pro + est « à la carte » et évolutive. Elle permet de moduler complètement le niveau de couverture en fonction des besoins de chacun et s'adapte en cas de changement professionnel ou personnel.

Evolutions du contrat aux différentes étapes de la vie de l'assuré :

- Prise en compte des enfants à charge pour le versement du capital décès et de la rente éducation ;
- Maintien des garanties même en cas de changement du statut d'indépendant ;
- Intérêts préservés au-delà du départ à la retraite :
 - o Garantie décès maintenue jusqu'à 80 ans
 - o Garanties incapacité de travail et décès conservées en cas de cumul emploi-retraite

Avantages tarifaires :

- Exonération du paiement des cotisations incapacité/invalidité à partir du 91^{ème} jour d'arrêt de travail, jusqu'à la reprise d'activité
- Eligibilité de Prévoyance Pro + à la loi Madelin, pour une fiscalité avantageuse

Pour Nadège Aroumougou, Directrice Stratégie, Marketing et Communication, « avec l'ouverture de notre offre Prévoyance Pro + à de nouveaux profils, nous avons l'ambition de poursuivre notre développement auprès des indépendants, tant en prévoyance qu'en santé, avec des produits adaptés aux différents parcours de vie, à des tarifs attractifs. »

A propos d'Alptis – www.alptis.org

Créé à Lyon en 1976, Alptis est un groupement de protection sociale, indépendant, associatif et entrepreneurial. Il est aujourd'hui constitué d'un ensemble de 16 filiales, activités et sociétés* qui proposent des solutions associant responsabilité et solidarité dans trois grands domaines : la prévention, l'assurance et le financement.

Alptis intervient pour les particuliers, les travailleurs indépendants et les entreprises. Le groupe dispose d'un réseau de distribution de 10.600 apporteurs, courtiers partenaires et CGPI (conseillers en gestion de patrimoine indépendants). Il protège aujourd'hui plus de 530.000 personnes et accompagne près de 19.000 entreprises, partout en France (métropole et DROM).

Le modèle développé par Alptis est collaboratif et participatif : 600 adhérents actifs bénévoles participent à la gouvernance du groupe et/ou s'engagent au sein de 80 comités locaux. Ils organisent notamment près de 400 actions de prévention santé chaque année, proposées gratuitement à l'ensemble des adhérents.

La mission du groupe se traduit dans sa raison d'être :

En éclairant les choix d'assurance et de financement de chacun,

En favorisant l'accès à la prévention,

En recherchant au sein de nos communautés et avec nos partenaires des équilibres vertueux,

Nous avons à cœur d'agir ensemble pour accompagner et protéger les différents parcours de vie.

** Alptis Prévoyance & Santé, Assurema, Belend.fr, Cap Santé Durable, Capvita, Cmonassurance, Exploris, ForumDesCommerces.fr, GEA Assurances, Mutuelle.fr, Nature en Tête, PrêtPro.fr, Resco Courtage, Signature Assurances, Solaé Prévoyance, Unep.*

Contacts presse :

- **Alptis – Pascal GENEYTON**
04 72 36 23 54 – p.geneyton@alptis.fr
- **Agence Auvray & Boracay – Teninsy SAVANÉ**
01 58 22 27 75 – t.savane@auvray-boracay.com